

garder au travail notre travailleur vieillissant pour assurer sa propre sérénité. Il est heureux au travail. Il fait partie d'une équipe et du Canada. Il a son foyer. J'estime que nous lui devons d'élaborer un programme de placement.

• (9.10 p.m.)

De plus, monsieur l'Orateur, l'expérience prouve que s'il est occupé et heureux, cela lui épargne l'hôpital, le foyer de vieillard et l'institution pendant de nombreuses années, dans la plupart des cas presque toute sa vie. Nous lui devons cela.

J'aimerais maintenant parler un instant de nos vieillards. Le ministre a dit hier soir que les travailleurs sociaux iraient les visiter chez eux; c'est une des choses qu'il entrevoit. Ce serait une initiative louable. En ayant la visite de travailleurs sociaux, bien des vieillards resteront chez eux année après année. Si on leur prépare un repas une fois par jour, on fait leurs lits, ou on nettoie la maison, ils pourront y rester bien plus longtemps.

D'autre part, monsieur l'Orateur, j'ai connu des cas où cela était impossible et des personnes ont été mises dans des maisons de repos où je les ai vu dépérir de façon déplorable. Cet objectif du ministre est excellent. J'espère que le régime canadien d'assistance publique fournira non seulement des aumônes, mais qu'il reformera dans une certaine mesure la vie sociale au pays. Autrement, ce serait un échec pitoyable.

Finalement, il y a, à propos de la loi, une question au sujet de laquelle je n'arrive pas à comprendre le ministre, bien qu'il semble avoir une attitude raisonnable sur d'autres points. Je veux parler de la hausse des allocations de la sécurité de la vieillesse. Je sais qu'il dira qu'on soulève de nouveau cette question, mais je lui rappellerai que les personnes directement intéressées ne peuvent pas s'aider beaucoup elles-mêmes.

Quelqu'un a dit l'autre jour qu'il y avait environ 750,000 de ces bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse; je crois qu'on a fait cette déclaration soit à la Chambre soit en comité. On a dit qu'une augmentation coûterait 800 millions de dollars, plus ou moins. Je n'accepte pas du tout ce chiffre. Certaines des ces personnes reçoivent de l'aide actuellement, et leur donner 25 dollars de plus par mois coûterait 300 dollars par an. Avec 750,000 bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse, le montant total s'élèverait d'après moi à 225 millions de dollars. Ainsi je ne comprend pas comment on est arrivé au chiffre de 800 millions.

J'aimerais me reporter à un article publié dans le *Globe and Mail* du 23 juin qui traite de cette question. Je suis sûr que le ministre

[M. Rynard.]

a lu cet article, et je serais surpris s'il ne pensait pas qu'il devrait donner une augmentation à ces gens. Je ne sais pas pourquoi il a changé d'avis. Je ne traite pas de ceux qui, en 1940, étaient au milieu de leur carrière. Ils gagnaient alors moins de 50c. l'heure et le dollar de cette époque a aujourd'hui une valeur d'achat d'environ 33½c. Le gouvernement les a volés pendant tout ce temps en tolérant l'inflation, et avant que la Chambre ne prenne congé, je dois prier le ministre, au nom du ciel, de faire quelque chose pour ces vieux.

Voici un extrait de l'article publié dans le *Globe and Mail*:

Bien qu'il y ait évidemment quelques vieilles personnes riches...

Vous savez combien il y en a; 1.5 p. 100 de ces personnes avaient en 1961 un revenu de \$10,000 et plus.

...toute forme d'analyse que nous avons faite ou fait faire reflétait le grand nombre des très pauvres... En effet, les deux tiers des citoyens âgés de 65 ans ou davantage avaient des revenus annuels inférieurs à \$1,500. On a constaté qu'environ la moitié de ces personnes avaient besoin d'aide.

Aujourd'hui, le nombre des personnes de ce groupe s'élève à environ 1.5 million. En d'autres termes, 750,000 personnes âgées ont besoin d'assistance. Le régime de pensions du Canada ne fera rien du tout pour elles. Une fois né, le régime canadien d'assistance publique est censé les aider si chacune d'elles peut prouver qu'elle a besoin d'assistance; toutefois, comme M. Davis l'a signalé, contrairement tant de personnes «à subir une évaluation individuelle des besoins serait une méthode à la fois coûteuse et avilissante».

Le ministre l'a reconnu lui-même, et j'aimerais consigner ce qu'il a dit. Je ne sais qui l'y a contraint, mais prenant la parole à l'hôtel *Nova Scotian* d'Halifax le 25 mai, il a dit ceci en s'adressant à l'Association canadienne des hôpitaux, lors de sa réunion annuelle:

Toutefois, je sais aussi, d'autre part, comme vous le savez vous-mêmes j'en suis sûr, que des personnes ont tardé à demander les soins médicaux dont elles avaient besoin parce qu'elles n'avaient pas d'argent pour les payer. C'est une question de dignité et de fierté individuelles...

Je dirai au ministre qu'il range nos citoyens actuels en deux catégories: les Canadiens de 70 ans et plus, et les jeunes dans la trentaine ou la quarantaine. Il dit un jour que cette méthode est avilissante pour les personnes âgées et, le lendemain, il demande à évaluer leurs besoins. J'aimerais connaître la psychologie du ministre sur ce point. Je sais qu'il a